

Certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage (CAEERS)

CATEGORIE : A

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Personnel navigant du transport maritime et fluvial**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **311u**

Code(s) ROME : **A1415**, **N3101**, **N3102**

Formacode : —

Date de création de la certification : **26/07/2013**

Mots clés : **Exploitation des radeaux de sauvetage**,
Premiers secours,
Exploitation des embarcations,
NAVIGATION MARITIME

Identification

Identifiant : **797**

Version du : **26/06/2015**

Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Arrêté du 26 juillet 2013 relatif à la délivrance du certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage ainsi que du certificat d'aptitude à l'exploitation des canots de secours rapides

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Assurer la responsabilité de l'exploitation d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage ou d'un canot de secours

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Brevet de capitaine de 1ère classe de la navigation maritime
- Brevet de chef de quart de navire de mer
- Brevet de chef de quart 500 yacht
- Brevet de capitaine 500
- Brevet de capitaine 500 yacht
- Brevet de lieutenant
- Brevet de patron de pêche
- Officier chef de quart passerelle
- Brevet de capitaine 3000
- Brevet de second capitaine 3000
- Brevet de capitaine de pêche
- Capitaine illimité
- Officier chef de quart machine
- Brevet de second mécanicien 3000 kW
- Brevet de chef mécanicien 3000 kW
- Brevet de second mécanicien 8000 kW
- Brevet de chef mécanicien 8000 kW
- Brevet de second mécanicien illimité

- Brevet de chef mécanicien illimité

Descriptif général des compétences constituant la certification

Prendre la responsabilité d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage ou d'un canot de secours pendant et après sa mise à l'eau

Faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage

Encadrer les survivants et gérer les embarcations et radeaux de sauvetage après l'abandon du navire

Utiliser les dispositifs de repérage, y compris les dispositifs de communication et de signalisation et les engins pyrotechniques

Donner les premiers secours aux survivants

Public visé par la certification

- Marin au commerce
- Marin à la pêche

Modalités générales

www.developpement-durable.gouv.fr/Titres-ou-attections-requis-pour.html

Liens avec le développement durable

Aucun

Evaluation / certification

Pré-requis

Aptitude médicale à la navigation

Compétences évaluées

www.ucem-nantes.fr

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

Certificateur(s)

- -

Centre(s) de passage/certification

- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Ecoles-lycees-et-centres-de.html>

La validité est Temporaire

5 ans sauf pour l'exercice de fonctions à bord de navires de pêche où la validité est permanente.

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat

Plus d'informations

Statistiques

1430 titres en 2014

Autres sources d'information

—